

## Quatrième semaine.

Cette semaine est le digne couronnement des exercices spirituels; elle introduit dans la *voie unitive*. Or l'union de l'âme avec Dieu commence, progresse, se perfectionne et se consume par la charité. C'est là, par conséquent, l'occupation constante et le but auquel doivent tendre tous les exercices de la quatrième semaine.

Jésus-Christ *ressuscité* sera notre modèle. Le mystère de la Résurrection, les diverses apparitions, ainsi que les instructions données aux Apôtres, feront le sujet des méditations, qui se termineront par celle de l'Ascension. On pourra aussi faire, et même répéter plusieurs fois, la méditation sur l'*Amour de Dieu*.

*Avis pour le temps qui suit les Exercices.*

Celui, dit saint Ignace, qui passe d'un lieu bien chaud dans un endroit froid ou humide, est aisément saisi, s'il n'y prend garde, par l'impression de l'air. De même, celui qui passe des *Exercices* à ses occupations ordinaires est exposé à perdre en peu de temps sa ferveur, car les impressions de la grâce n'étant pas encore fortifiées par l'habitude, il est impossible, si on ne prend de grandes précautions, qu'elles ne s'affaiblissent bientôt et ne se dissipent ensuite entièrement.

C'est pourquoi il importe, après les *Exercices*, de se prémunir, par le recueillement et la vigilance sur soi-même, contre la tiédeur ou l'oubli.

A cette fin, on devra relire souvent ses notes et ses résolutions, et comme sanction, réparer chaque fois, par quelque pénitence, les négligences commises.

Dans la *Revue de la semaine*, la *Récollection mensuelle* et la *Retraite* annuelle, on se retrempera dans les convictions et la générosité des *Exercices*, on en renouvellera les bonnes résolutions. Ainsi non seulement on en conservera le fruit, mais on les rendra de plus en plus féconds pour les progrès de l'âme dans la perfection.

## TROISIÈME PARTIE

## PRIÈRES ET PIEUSES PRATIQUES

## INDULGENCES

Les Indulgences sont la rémission totale ou partielle des peines temporelles dues aux péchés déjà pardonnés quant à l'offense et à la peine éternelle; rémission que l'Eglise accorde hors le tribunal de la pénitence, par l'application des mérites surabondants de Jésus-Christ et des Saints.

On distingue, dans tout péché, la *culpé* ou l'injure faite à Dieu, et la *peine* ou le châtement que Dieu a le droit d'infliger au pécheur, même en lui pardonnant.

La peine est de deux sortes : *éternelle*, si le péché est mortel; *temporelle*, s'il est véniel.

La culpé, avec la peine éternelle, nous est remise par le sacrement de pénitence; mais, pour l'ordinaire, il reste au pécheur une peine temporelle à souffrir en ce monde ou en l'autre, et par laquelle, tout en exerçant sa miséricorde, Dieu fait éclater sa sagesse : « Seigneur, disait saint Augustin, vous n'avez pas laissé sans punition les péchés de ceux mêmes à qui vous pardonnez. »

Nous pouvons, dans l'état de grâce, satisfaire à la justice de Dieu par divers moyens, dont les principaux sont : 1<sup>o</sup> les pénitences imposées par le confesseur; 2<sup>o</sup> celles que nous nous imposons nous-mêmes; 3<sup>o</sup> les afflictions de la vie souffertes avec résignation; 4<sup>o</sup> la prière et autres exercices spirituels; 5<sup>o</sup> l'aumône, et généralement toutes les œuvres de miséricorde, soit corporelles, soit spirituelles.

C'est là évidemment un très grand avantage dont nous devons être profondément reconnaissants; mais

il a plu à la divine bonté de nous venir en aide en donnant à l'Eglise le pouvoir de nous communiquer les richesses du trésor des indulgences, trésor qui se compose des satisfactions d'une valeur infinie du divin Rédempteur et des satisfactions surabondantes de la très sainte Vierge et des Saints.

Quel prodige de miséricorde! Oh! combien nous devons en bénir notre divin Sauveur, et nous mettre en état d'en profiter! Car nul ne peut savoir s'il a suffisamment satisfait à la divine justice, et ce qu'elle lui demandera « au jour où il faudra payer jusqu'à la dernière obole ».

#### CONDITIONS POUR GAGNER LES INDULGENCES

Il y a trois conditions générales pour gagner les indulgences : 1<sup>o</sup> l'intention; 2<sup>o</sup> l'état de grâce; 3<sup>o</sup> l'accomplissement des œuvres prescrites.

1<sup>o</sup> L'intention virtuelle suffit. Ainsi nos Frères, en récitant, le matin, avec une attention convenable, la petite prière *Divin cœur de Jésus*, remplissent, quant à l'intention, tout ce qu'il faut pour gagner les diverses indulgences dans le courant de la journée.

2<sup>o</sup> L'état de grâce est requis pour gagner une indulgence, soit partielle, soit plénière. L'affection au péché, même véniel, empêche qu'on ne gagne une indulgence plénière *dans toute son étendue*.

3<sup>o</sup> L'accomplissement des œuvres prescrites doit être réel et intégral, moralement parlant. L'omission involontaire, ou même par négligence, d'une petite circonstance ou d'une infime partie d'une œuvre prescrite, n'empêcherait point de gagner les indulgences. Exemple : un ou deux *Ave Maria*, omis dans la récitation du chapelet, et surtout du Rosaire, etc.

Les personnes qui ont la pieuse habitude de se confesser au moins une fois par semaine, satisfont, par une confession unique à l'obligation de se confesser, quel que soit le nombre des indulgences qu'elles veulent gagner dans l'intervalle des deux confessions. Il en est de même pour la confession bi-mensuelle, lorsque à raison de la pénurie des confesseurs cette faveur a été concédée par un indult apostolique.

Il est à remarquer que les expressions *au moins une fois la semaine* signifient que la confession doit se faire tous les sept jours; ainsi celui qui se confesse par exemple tous les samedis, remplit l'obligation de la confession prescrite. De même les expressions *toutes les deux semaines*, signifient que la confession doit se faire tous les quatorze jours; ainsi le fidèle qui se confesse, par exemple de deux en deux samedis, satisfait à la condition de la confession requise. (*S. Cong.*, 25 févr. 1886.)

Une seule communion aussi peut servir pour gagner plusieurs indulgences plénières dans la même journée. Mais les autres œuvres prescrites doivent être répétées autant de fois que l'on a l'intention de gagner d'indulgences. Ainsi, par exemple, il faut prier quatre fois aux intentions du Souverain Pontife, si l'on veut gagner quatre indulgences plénières, supposé que, pour chacune, comme cela est ordinairement prescrit, la concession porte qu'on priera aux fins ordinaires, etc.

Une prière vocale quelconque peut servir pour remplir la clause : « Prier aux intentions de l'Eglise et du Souverain Pontife. » Mais il y a lieu de remarquer qu'on ne peut faire servir à cette fin une prière déjà indulgenciée, si l'on veut gagner l'indulgence attachée à cette prière.

Une même prière ou une même œuvre ne peuvent pas servir à gagner ensemble plusieurs indulgences concédées à des titres distincts.

La récitation à deux chœurs, ou alternative, étant louable et autorisée dans l'Eglise, les prières pour gagner les indulgences peuvent être récitées de cette manière. La posture à genoux n'est point requise, à moins qu'elle ne soit exprimée dans la concession, ce qui est fort rare.

REMARQUES. — 1<sup>o</sup> Si la solennité et la célébration extérieure d'une fête sont légitimement transférées au dimanche, ou à tout autre jour, les indulgences *générales* attachées à cette fête sont également transférées. (*Décret du 9 août 1852.*)

2<sup>o</sup> On peut faire la confession et la communion la veille du jour auquel l'indulgence est attachée (*Décret du 6 octobre 1870*), mais les autres œuvres

doivent être accomplies au jour même, c'est-à-dire de minuit à minuit. Cependant, quand l'indulgence est donnée pour une fête, il est ordinairement accordé qu'on puisse accomplir les autres œuvres depuis la veille à l'heure des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil de la fête même.

3<sup>o</sup> Lorsque, pour gagner une indulgence, il est prescrit de visiter une église, les Frères peuvent remplir cette condition dans leur propre chapelle. (*Pie IX, 14 mai 1858.*)

APPLICATION DES INDULGENCES AUX AMES  
DU PURGATOIRE

Les âmes du purgatoire peuvent être soulagées ou délivrées par le moyen des indulgences qui leur sont applicables. Ces indulgences, l'Eglise ne les leur applique pas, comme elle les applique aux vivants, par manière d'absolution ou de remission, mais seulement par manière de suffrage ou d'intercession. L'Eglise n'a plus de juridiction sur les défunts, parce que son pouvoir ne s'étend pas au delà de ce monde. Elle ne peut donc les absoudre directement de leurs peines. Mais elle les leur remet indirectement, c'est-à-dire qu'en conséquence de l'indulgence gagnée par les vivants, et par eux appliquée aux morts, l'Eglise prend, du trésor qu'elle possède, la portion des mérites et des satisfactions qui correspond à l'indulgence obtenue, et la présente à Dieu, le suppliant de soulager d'autant les âmes souffrantes. Or, quoique tout nous porte à croire que Dieu accepte réellement cette offrande, toutefois, nous n'avons pas la certitude complète que l'indulgence appliquée à telle âme du purgatoire a eu son effet, parce que Dieu ne s'est pas engagé par une promesse formelle à accepter la satisfaction qui lui est offerte, cette acceptation étant liée à ses desseins impénétrables, et dépendant peut-être aussi du soin que les défunts ont eu, tandis qu'ils étaient sur la terre, de se rendre dignes de ce soulagement qu'on veut leur procurer.

Il faut donc appliquer aux morts le plus d'indulgences possible, soit plénières, soit partielles. Si les âmes à qui nous les appliquons sont au ciel, les fruits de ces indulgences serviront, par un effet de la divine miséricorde, au soulagement d'autres âmes.

LA TRÈS SAINTE TRINITÉ — DIEU

Le mystère de la très sainte Trinité est le fondement et la source de tous les autres. C'est en son nom que nous avons été baptisés, et que nous nous sommes consacrés à Dieu dans notre Institut. C'est encore l'auguste Trinité que la religion invoquera sur nous à notre lit d'agonie. C'est au nom de la sainte Trinité que l'Eglise, durant le cours de notre vie, nous confère la grâce par les sacrements; qu'elle appelle sur nous, dans ses prières, les bénédictions du ciel. Elle tient tellement à ce que nous ne perdions jamais de vue ce mystère, qu'elle le rappelle à son sacrifice, à toutes ses cérémonies, à tous ses chants, répétant sans cesse : *Gloire au Père, gloire au Fils, gloire au Saint-Esprit*. Elle imite ainsi les Séraphins qui chantent et se répondent entre eux : *Saint! Saint! Saint! le Dieu des armées!*

Unissons-nous à ces voix de la terre et du ciel; pensons souvent à la très sainte Trinité, et que notre cœur soit pénétré de foi, d'adoration et d'amour pour ce grand et sublime mystère dont la contemplation doit faire notre bonheur durant toute l'éternité.

PRIÈRES ET DEMANDES <sup>1</sup>

O PÈRE, ô Fils, ô Saint-Esprit, ô très sainte Trinité, ô Jésus, ô Marie!  
Ange bénis, Saints et Saintes du paradis, obtenez-moi les grâces suivantes, que je de-

<sup>1</sup> Indulgence de trois cents jours, une fois par jour, à ceux qui récitent ces invocations et demandes, en priant selon l'intention du Souverain Pontife. — Indulgence plénière mensuelle, un des trois derniers jours du mois, à ceux qui tous les jours font ce pieux exercice et prient comme il est indiqué, pourvu qu'ils se confessent, communient et visitent une église. (*Léon XII, 3 mars 1827.*)

mande par le Sang très précieux de Jésus-Christ :

1. De faire toujours la volonté de Dieu ;
2. D'être toujours uni à Dieu ;
3. De ne penser à rien autre qu'à Dieu ;
4. D'aimer Dieu seul ;
5. De faire tout pour Dieu ;
6. De chercher uniquement la gloire de Dieu ;
7. De me rendre saint uniquement pour Dieu ;
8. De bien connaître mon néant ;
9. De connaître toujours davantage la volonté de mon Dieu.
10. *On demande ici une grâce particulière selon ses besoins.*

Très sainte Vierge Marie, offrez au Père éternel le sang très précieux de Jésus-Christ, pour mon âme, pour les saintes âmes du purgatoire, pour les besoins de la sainte Eglise, pour la conversion des pécheurs et pour le monde entier.

On récite ensuite trois *Gloria Patri* au Sang très précieux de Jésus-Christ, un *Ave Maria* à Marie, Mère des douleurs, et un *Requiem* pour les âmes du purgatoire.

#### TRISAGION DES ANGES<sup>1</sup>

SAINT, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées : la terre est remplie

SANCTUS, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus exercituum : plena est

<sup>1</sup> Indulgence de cent jours, une fois par jour. Cette même indulgence de cent jours peut être gagnée trois fois le dimanche et chacun des jours de la fête et de l'octave de la très sainte Trinité. — Indulgence plénière mensuelle, moyennant la confession, la communion et la prière aux intentions du Souverain Pontife. (Clément XIV, 6 juin 1769 et 26 juin 1770.)

terra glória tua. Glória	de votre gloire. Gloire au	
Patri, glória Filio, glória		Père, gloire au Fils, gloire
Spiritui Sancto.		au Saint-Esprit.

#### PRIÈRE A LA TRÈS SAINTE TRINITÉ<sup>1</sup>

TOUTE-PUISSANCE du Père, venez au secours de ma faiblesse, et retirez-moi de l'abîme de ma misère.

Sagesse du Fils, réglez toutes mes pensées, mes paroles et mes actions.

Amour de l'Esprit-Saint, soyez le principe de toutes les opérations de mon âme, afin qu'elles soient toujours conformes au bon plaisir divin.

#### OFFRANDES EN ACTIONS DE GRACES<sup>2</sup>

I. Offrons à la très sainte Trinité les mérites de Jésus-Christ, en action de grâces du très précieux sang qu'il a répandu pour nous dans le jardin des Oliviers ; et, par ces mêmes mérites, supplions sa divine majesté de nous pardonner nos péchés. *Pater, Ave, Gloria.*

II. Offrons à la très sainte Trinité les mérites de Jésus-Christ, en action de grâces de la très précieuse mort qu'il a endurée pour nous sur la croix ; et, par ces mêmes mérites, supplions sa divine majesté de nous remettre les peines dues à nos péchés. *Pater, Ave, Gloria.*

<sup>1</sup> Indulgence de deux cents jours, une fois le jour. (Léon XIII, 15 mars 1890.)

<sup>2</sup> Indulgence de cent jours, chaque fois, à ceux qui récitent ces trois offrandes pour obtenir une bonne mort. — Indulgence plénière, à la fin du mois, à ceux qui les récitent chaque jour pendant ce mois, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient aux intentions du Souverain Pontife. (Léon XII, 21 octobre 1823. Pie IX, 18 juin 1876.)

III. Offrons à la très sainte Trinité les mérites de Jésus-Christ, en action de grâces de la charité ineffable avec laquelle il est descendu du ciel en terre pour prendre notre chair, souffrir et mourir pour nous en croix ; et, par ces mêmes mérites, supplions sa divine majesté de conduire nos âmes à la céleste gloire, après notre mort. *Pater, Ave, Gloria.*

## ORAISSONS JACULATOIRES

MON Dieu et mon tout ! | DEUS meus et omnia !<sup>1</sup>

**O** MON Dieu, faites que je vous aime, et que la seule récompense de mon amour soit de vous aimer toujours davantage<sup>2</sup>.

**Q**UE la très juste, la très haute et très aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses<sup>3</sup>.

**M**ON Dieu, mon unique bien, vous êtes tout pour moi ; que je sois tout pour vous<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Indulgence de cinquante jours, chaque fois. (Léon XIII, 4 mai 1888.)

<sup>2</sup> Indulgence de cent jours, une fois par jour. (Léon XIII 15 mars 1890.)

<sup>3</sup> Indulgence de cent jours, une fois par jour. — Indulgence plénière, une fois dans l'année, à ceux qui auront fait cet acte journalièrement pendant un an, pourvu qu'au jour choisi ils se confessent, communient et prient aux intentions du Souverain Pontife. — Indulgence plénière à l'article de la mort, à ceux qui l'auront récitée fréquemment pendant la vie, et qui, bien disposés, accepteront la mort de la main de Dieu avec résignation. (Pie VII, 19 mai 1818.)

<sup>4</sup> Indulgence de trois cents jours, une fois par jour. — Indulgence plénière mensuelle, à un jour de leur choix, à ceux qui tous les jours auront récitée cette jaculatoire, pourvu qu'après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie, ils visitent une église et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (Léon XIII, 13 mars 1902.)

## LE SAINT-ESPRIT

Le Saint-Esprit mérite le même hommage d'adoration, de remerciement et de prière que le Père et le Fils. Toutes les grâces nous ont été méritées par Jésus-Christ ; mais elles nous sont appliquées par le Saint-Esprit, à qui est plus spécialement attribuée l'œuvre de notre sanctification et de notre glorification. C'est lui qui a parlé par les prophètes, qui a fondé l'Eglise et qui l'assiste continuellement ; il a été la lumière des Apôtres, la science des docteurs, la force des martyrs ; il inspire aux chrétiens de tous les temps la ferveur et la confiance, la patience et l'humilité, la vigilance et le courage ; c'est lui enfin dont l'opération divine accomplit tous les prodiges de vérité et de salut.

Recourons donc au Saint-Esprit dans les actes principaux de notre vie religieuse.

Que sa lumière et son amour remplissent nos cœurs dans nos actions de la journée ; recueillons-nous pendant le *Veni sancte*, qui se récite avant de les commencer.

Gardons-nous bien de *contrister l'Esprit de Dieu* (Eph., iv, 30), en repoussant ses inspirations, en ne correspondant pas fidèlement à ses grâces.

*Notre corps est le temple du Saint-Esprit* (I Cor., vi, 19). La plus belle parure de ce temple est une chasteté virginale gardée jusqu'en ses plus délicates exigences.

Puisque toute grâce nous vient par le Saint-Esprit, témoignons lui-en notre reconnaissance, et célébrons pieusement les anniversaires des jours où nous avons été plus particulièrement comblés de ses dons.

PROSE<sup>1</sup>.

**V**ENI, sancte Spiritus,  
Et emitte cœlitus  
Lucis tuæ rādium.

**V**ENEZ, Esprit-Saint, et en-  
voyez du ciel un rayon  
de votre lumière.

<sup>1</sup> Mêmes indulgences que pour le *Veni Creator*, et aux mêmes conditions. Voir p. 2.

Venez, père des pauvres ;  
venez, dispensateur des dons  
célestes ; venez, lumière  
des cœurs.

Parfait consolateur, hôte  
aimable de l'âme et son  
doux rafraîchissement.

Vous, notre repos dans le  
travail, notre abri dans la  
chaleur, notre consolation  
dans les larmes.

O bienheureuse lumière,  
remplissez de vos splen-  
deurs les cœurs de vos fi-  
dèles.

Sans votre divin secours,  
il n'y a dans l'homme rien  
de pur et d'innocent.

Lavez ce qui est souillé,  
arrosez ce qui est aride,  
guérissez ce qui est blessé.

Soumettez notre résis-  
tance, réchauffez notre froi-  
deur, redressez nos voies  
tortueuses.

Accordez vos sept dons  
sacrés à vos fidèles, qui  
mettent en vous leur con-  
fiance.

Donnez-leur le mérite de  
la vertu, la grâce du salut,  
et les éternelles joies.

Ainsi soit-il.

PRIÈRE POUR DEMANDER LES SEPT DONNS  
DU SAINT-ESPRIT

(Saint Bonaventure.)

**S**EIGNEUR Jésus, je supplie le Père de toute  
clémence, par vous, son Fils unique fait  
homme, crucifié, immolé et sacrifié pour moi,  
je le supplie de vouloir bien m'envoyer l'Es-

Veni, pater páuperum ;  
Veni, dator múnierum ;  
Veni, lumen córdium.

Consolátor óptime,  
Dulcis hospes ánimæ,  
Dulce refrigerium.

In labóre réquies,  
In æstu tempéries,  
In fletu solátium.

O lux beatíssima !  
Reple cordis intima  
Tuórum fidélium.

Sine tuo númine,  
Nihil est in hómine,  
Nihil est innóxiúm.

Lava quod est sórdidum,  
Riga quod est áridum,  
Sana quod est saucium.

Flecte quod est rigidum,  
Fove quod est frigidum,  
Rege quod est devium.

Da tuis fidélibus,  
In te confidéntibus,  
Sacrum septenárium.

Da virtútis méritum,  
Da salútis éxitum,  
Da perénne gáudium.  
Amen.

prit de grâce, afin qu'il se communique à moi  
par ses sept dons, cet Esprit qui s'est reposé  
sur vous dans toute sa plénitude : Esprit de  
*sagesse*, qui me donnera du goût pour l'arbre  
de vie, qui n'est autre chose que vous-même,  
et pour ses fruits vivifiants ; Esprit d'*intelli-  
gence*, qui illuminera les yeux de mon âme ;  
Esprit de *conseil*, qui me fera marcher sur vos  
traces par de droits sentiers ; Esprit de *force*,  
qui me rendra puissant à vaincre les efforts de  
mes ennemis acharnés contre moi ; Esprit de  
*science*, qui me remplira des vives lumières  
de votre sainte doctrine et me fera discerner le  
bien d'avec le mal ; Esprit de *piété*, qui me  
fera goûter les douceurs de la paix ; Esprit de  
 *Crainte*, qui, en m'éloignant de toute ini-  
quité, m'affermira contre les dangers par un  
respect profond pour votre éternelle majesté.  
C'est là ce que vous voulez que je vous  
demande. Maintenant je vous conjure de me  
l'accorder par votre croix, et pour l'exaltation  
de votre saint nom, auquel soient tout hon-  
neur, toute gloire, toute action de grâces, toute  
splendeur et toute puissance dans tous les  
siècles des siècles. Ainsi soit-il.

PRIÈRE POUR DEMANDER LES DOUZE FRUITS  
DU SAINT-ESPRIT

**E**SPRIT-SAINT, amour éternel du Père et du  
Fils, daignez m'accorder le fruit de *cha-  
rité*, qui m'unisse à vous par l'amour ; le fruit  
de *joie*, qui me remplisse d'une sainte conso-  
lation ; le fruit de *paix*, qui produise en moi  
la tranquillité de l'âme ; le fruit de *patience*,

qui me fasse supporter doucement tout ce qui pourrait troubler la paix de mon âme; le fruit de *bénignité*, qui me porte à soulager les nécessités de mon prochain; le fruit de *bonté*, qui me rende bienfaisant envers tous; le fruit de *longanimité*, qui fasse que je ne me rebute jamais d'aucun délai; le fruit de *douceur*, qui me fasse supporter en paix tout ce que le prochain a d'incommode; le fruit de *foi*, qui me pénètre de respect et d'amour pour la parole de Dieu; le fruit de *modestie*, qui règle mon extérieur; les fruits de *continence* et de *chasteté*, qui conservent mon corps dans la sainteté qui convient à votre temple, afin qu'ayant conservé mon cœur pur sur la terre, je mérite de vous voir à jamais dans le séjour de la gloire. Ainsi soit-il.

### NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Vivre de Jésus-Christ, travailler à étendre son règne, telle fut la constante occupation de notre saint Fondateur. Il nous presse « de nous attacher fortement à la connaissance, à l'amour, à l'imitation et à l'union de Jésus-Christ : à la connaissance, puisque c'est en cela que consiste la vie éternelle (S. Jean, xvii, 3); à l'amour, puisque celui qui ne l'aime pas est un réprouvé (1<sup>er</sup> Cor., xvi, 22); à l'imitation, puisque les prédestinés lui doivent être conformes (Rom, viii, 29); à l'union, puisque nous sommes à l'égard de Jésus-Christ, comme les branches d'une vigne, qui sont mortes lorsqu'elles en sont séparées (S. Jean, xv, 4-6). » (Recueil.)

Pour entrer dans l'esprit et la pratique de ces recommandations, étudions avec une sainte avidité la

vie de notre bien-aimé Sauveur et ses divins enseignements. Efforçons-nous d'avancer constamment dans son amour : c'est à l'aideur de cet amour que se mesurent les progrès dans la vertu. Faisons toutes nos actions en Jésus, pour Jésus, par Jésus : ainsi nous les rendrons saintes et méritoires. Méditons souvent sur sa douceur, son humilité, son obéissance, son amour des souffrances, son zèle pour la gloire de son Père et pour le salut des âmes. On n'imité bien un modèle qu'autant qu'on l'étudie attentivement.

#### PRIÈRE A JÉSUS VIVANT EN MARIE <sup>1</sup>

(Olier.)

**O** JÉSUS, qui vivez en Marie, venez et vivez en vos serviteurs avec l'esprit de votre sainteté, la plénitude de votre force, la réalité de vos vertus, la perfection de vos voies, la communication de vos mystères, et dominez toute puissance ennemie, par votre Esprit, à la gloire du Père. Ainsi soit-il.

#### PRIÈRE POUR DEMANDER L'AMOUR DE JÉSUS <sup>2</sup>

**O** MON JÉSUS, vous savez bien que je vous aime; mais je ne vous aime pas assez : de grâce, faites que je vous aime davantage. O amour, qui brûlez toujours et ne vous éteignez jamais, ô mon Dieu, vous qui êtes la charité même, allumez dans mon cœur ce feu divin qui consume les Saints et les transforme en vous. Ainsi soit-il.

<sup>1</sup> Indulgence de trois cents jours, une fois par jour. (Pie IX, 14 octobre 1859.)

<sup>2</sup> Indulgence de cinquante jours, deux fois par jour. (Léon XIII, 6 février 1893.)

PRIÈRE A JÉSUS POUR DEMANDER  
L'ACCOMPLISSEMENT DU BON PLAISIR DE DIEU<sup>1</sup>

(*Imit. de J.-C.*, III, 45.)

**T**RÈS doux Jésus, accordez-moi votre grâce, afin qu'elle demeure avec moi, qu'elle travaille avec moi et qu'elle persévère avec moi jusqu'à la fin. Faites que je désire et que je veuille toujours ce qui vous est le plus agréable et ce qui vous plaît davantage. Que votre volonté soit la mienne, et que ma volonté suive toujours la vôtre et y soit parfaitement conforme. Que ce soit une même chose pour moi de vouloir avec vous ou de ne vouloir pas, et que je ne puisse avoir de goût que pour ce qui vous plaît, et d'aversion que pour ce qui vous est désagréable.

PRIÈRE A JÉSUS DANS LES TRIBULATIONS<sup>2</sup>

**O** TRÈS clément Jésus, vous seul êtes notre salut, notre vie et notre résurrection. Nous vous en prions donc, ne nous abandonnez pas dans nos difficultés et nos tribulations; mais par l'agonie de votre Cœur très saint, et par les douleurs de votre Mère immaculée, secourez vos serviteurs, que vous avez rachetés de votre précieux sang.

<sup>1</sup> Indulgence de deux cents jours, une fois par jour. (*Léon XIII* 27 février 1886.)

<sup>2</sup> Indulgence de cent jours, une fois par jour. (*Pie IX*, 6 octobre 1870.)

ORAISONS JACULATOIRES

**M**ON Jésus, miséricorde<sup>1</sup>.  
Jésus, Fils de David, ayez pitié de moi<sup>2</sup>.  
Sauveur du monde, ayez pitié de nous<sup>3</sup>.  
Très doux Jésus, ne soyez point mon juge, mais mon Sauveur<sup>4</sup>.  
Très doux Jésus, augmentez en moi la foi, l'espérance et la charité, donnez-moi un cœur contrit et humilié<sup>5</sup>.  
Jésus, doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre<sup>6</sup>.  
Jésus, mon Dieu, je vous aime par-dessus toutes choses<sup>7</sup>.

LE SAINT NOM DE JÉSUS

« Le nom de Jésus est un nom divin, annoncé à Marie de la part de Dieu par l'ange Gabriel. Aussi fut-il appelé *un nom au-dessus de tous les noms* (Philip., II, 9). Et c'est le seul nom par lequel on trouve le salut.

« Ce grand nom est comparé par l'Esprit-Saint à l'huile. La raison en est, selon saint Bernard, que

<sup>1</sup> Indulgence de cent jours, chaque fois. (*Pie IX*, 24 septembre 1846.)

<sup>2</sup> Indulgence de cent jours, une fois par jour. (*Léon XIII*, 27 février 1886.)

<sup>3</sup> Indulgence de cinquante jours, une fois par jour. (*Léon XIII*, 21 février 1891.)

<sup>4</sup> Indulgence de cinquante jours, chaque fois. (*Pie IX*, 11 août 1851.)

<sup>5</sup> Indulgence de cent jours, une fois par jour. (*Léon XIII*, 13 septembre 1893.)

<sup>6</sup> Indulgence de trois cents jours, une fois par jour. (*Pie IX*, 25 janvier 1868.)

<sup>7</sup> Indulgence de cinquante jours, chaque fois. (*Pie IX*, 7 mai 1854.)



comme l'huile est une source de lumière, une nourriture et un remède, de même, le nom de Jésus est une *lumière* pour notre esprit, une *nourriture* pour notre cœur et un *remède* pour notre âme.

« C'est une *lumière* pour notre esprit. Le monde, éclairé par le nom de Jésus, s'est converti des ténèbres de l'idolâtrie à la lumière de la foi. Nous qui sommes nés dans des contrées dont les habitants, avant la venue du Messie, étaient tous païens, nous serions comme eux, s'il n'était venu nous éclairer. Combien donc ne devons-nous pas rendre grâce à Jésus-Christ pour le don de la foi.

« En outre, le nom de Jésus est une *nourriture* pour notre cœur. En effet, ce nom adorable nous rappelle ce que notre divin Rédempteur a fait et souffert pour nous sauver, et par là il nous console dans les tribulations, nous donne la force de marcher dans la voie du salut, ranime ou augmente notre confiance et nous enflamme d'amour pour Dieu.

« Enfin, ce grand nom est encore un *remède* pour notre âme. Il nous fortifie contre les tentations et les attaques de nos ennemis. Les puissances de l'enfer tremblent et fuient quand on invoque ce saint nom, comme l'Apôtre nous l'enseigne. Celui qui est tenté ne tombera point, s'il invoque Jésus; quiconque l'invoquera triomphera de ses ennemis, et sera sauvé. Qui jamais s'est perdu, après avoir invoqué le nom de Jésus dans les tentations! On ne se perd que quand on ne l'invoque point, ou que, la tentation persistant, on cesse de l'invoquer. » (S. *Liguori*.)

Ayons donc souvent ce nom béni dans notre cœur et sur nos lèvres<sup>1</sup>.

Rendons-nous familières les oraisons jaculatoires où le saint nom de Jésus est invoqué.

Aimons à répéter ce cri d'amour que redisait si souvent notre saint Fondateur, et qu'il nous a transmis comme un mot de ralliement : *Vive Jésus dans nos cœurs, à jamais!*

<sup>1</sup> Indulgence de vingt-cinq jours, chaque fois qu'on invoque pieusement le saint nom de Jésus. (Clément XIII, 5 septembre 1759.) — Indulgence de trois cents jours, chaque fois qu'on invoque pieusement des lèvres, ou au moins de cœur, les très saints Noms de Jésus et de Marie. (Pie X, 10 octobre 1904.)

PRIÈRE AU SAINT NOM DE JÉSUS<sup>1</sup>

O BON Jésus! ô très pieux Jésus! ô très doux Jésus! O Jésus, fils de la Vierge Marie, plein d'indulgence et de compassion! O doux Jésus, ayez pitié de moi suivant toute l'étendue de votre miséricorde. O très clément Jésus, je vous en supplie par le sang précieux que vous avez daigné répandre pour les pécheurs, effacez toutes mes iniquités, et voyez en moi un misérable et indigne pécheur, qui vous demande humblement pardon et qui invoque ce saint nom de Jésus. O nom de Jésus, nom rempli de douceur! O nom de Jésus, nom rempli de délices! O nom de Jésus, nom rempli de force! Car, que signifie Jésus, sinon Sauveur? Jésus, à cause de votre saint nom, soyez-moi donc Jésus, et sauvez-moi! Ne permettez pas que je me damne, je suis l'ouvrage de vos mains! O bon Jésus, que mes iniquités ne me perdent pas, je dois l'existence à votre toute-puissante bonté! O doux Jésus, conservez ce qui est de vous, et effacez ce qui n'en est pas! O très bienveillant Jésus, ayez pitié de moi pendant qu'il en est temps encore, et ne me condamnez pas au jour du jugement! Les morts ne vous loueront pas, ô Jésus, ni ceux qui descendent aux enfers! O Jésus très aimant! O très désiré Jésus! O très débonnaire Jésus! O Jésus, Jésus, Jésus, admettez-moi au nombre de vos élus! O Jésus, le salut de ceux qui croient en vous! O Jésus, la consolation de ceux qui se réfu-

<sup>1</sup> Indulgence de cent jours, une fois par jour. (Pie IX, 26 novembre 1876.)

gient vers vous! O Jésus, fils de Marie toujours vierge, répandez en moi la grâce, la charité, la chasteté, la sagesse et l'humilité, afin que je puisse vous aimer de tout mon cœur, vous louer, vous posséder, vous servir et me glorifier en vous, avec tous ceux qui invoquent votre saint nom de Jésus. Ainsi soit-il.

LITANIES DU SAINT NOM DE JÉSUS<sup>1</sup>

SEIGNEUR, ayez pitié de nous.

Jésus-Christ, ayez pitié.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Jésus, écoutez-nous.

Jésus, exaucez-nous.

Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez.

Esprit-Saint, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu, ayez.

Jésus Fils du Dieu vivant, ayez pitié de nous.

Jésus splendeur du Père, ayez pitié de nous.

Jésus l'éclat de la lumière éternelle, ayez.

Jésus roi de gloire, ayez.

Jésus soleil de justice, ayez.

Jésus Fils de la Vierge Marie, ayez pitié de nous.

Jésus aimable, ayez.

Jésus admirable, ayez.

Jésus Dieu fort, ayez.

Jésus Père du siècle à venir, ayez pitié de nous.

KYRIE, éléison.

Christe, éléison.

Kyrie, éléison.

Jesu, audi nos.

Jesu, exaudi nos.

Pater de cœlis Deus, miserere nobis.

Fili Redemptor mundi Deus, miserere nobis.

Spiritus sancte Deus, miserere nobis.

Sancta Trinitas unus Deus, miserere nobis.

Jesu Fili Dei vivi, miserere nobis.

Jesu splendor Patris, miserere nobis.

Jesu candor lucis æternæ, miserere nobis.

Jesu rex gloriæ, miserere nobis.

Jesu sol justitiæ, miserere nobis.

Jesu fili Mariæ Virginis, miserere nobis.

Jesu amabilis, miserere nobis.

Jesu admirabilis, miserere nobis.

Jesu Deus fortis, miserere nobis.

Jesu Pater futuri sæculi, miserere nobis.

Jesu magni consilii An-gele, miserere nobis.

Jesu potentissime, miserere nobis.

Jesu patientissime, miserere nobis.

Jesu obedientissime, miserere nobis.

Jesu mitis et humilis corde, miserere nobis.

Jesu amator castitatis, miserere nobis.

Jesu amator noster, miserere nobis.

Jesu Deus pacis, miserere nobis.

Jesu auctor vitæ, miserere nobis.

Jesu exemplar virtutum, miserere nobis.

Jesu zelator animarum, miserere nobis.

Jesu Deus noster, miserere nobis.

Jesu refugium nostrum, miserere nobis.

Jesu pater pauperum, miserere nobis.

Jesu thesaurer fidélium, miserere nobis.

Jesu bone Pastor, miserere nobis.

Jesu lux vera, miserere nobis.

Jesu sapientia æterna, miserere nobis.

Jesu bonitas infinita, miserere nobis.

Jesu via et vita nostra, miserere nobis.

Jesu gaudium Angelorum, miserere nobis.

Jesu rex Patriarcharum, miserere nobis.

Jesu magister Apostolorum, miserere nobis.

Jesu doctor Evangelistarum, miserere nobis.

Jesu fortitudo Martyrum, miserere nobis.

Jesu lumen Confessorum, miserere nobis.

Jesu puritas Virginum, miserere nobis.

Jésus Ange du conseil céleste, ayez.

Jésus très puissant, ayez.

Jésus très patient, ayez.

Jésus très obéissant, ayez.

Jésus doux et humble de cœur, ayez.

Jésus qui aimez la chasteté, ayez pitié de nous.

Jésus qui nous avez tant aimés, ayez.

Jésus Dieu de paix, ayez.

Jésus auteur de la vie, ayez.

Jésus modèle des vertus, ayez pitié de nous.

Jésus dévoré de zèle pour les âmes, ayez.

Jésus notre Dieu, ayez.

Jésus notre refuge, ayez pitié de nous.

Jésus père des pauvres, ayez pitié de nous.

Jésus trésor des fidèles, ayez pitié de nous.

Jésus bon Pasteur, ayez.

Jésus vraie lumière, ayez.

Jésus sagesse éternelle, ayez.

Jésus bonté infinie, ayez.

Jésus notre voie et notre vie, ayez pitié de nous.

Jésus joie des Anges, ayez pitié de nous.

Jésus roi des Patriarches, ayez pitié de nous.

Jésus maître des Apôtres, ayez pitié de nous.

Jésus docteur des Évangélistes, ayez.

Jésus force des Martyrs, ayez pitié de nous.

Jésus lumière des Confesseurs, ayez.

Jésus pureté des Vierges, ayez pitié de nous.

<sup>1</sup> Indulgence de trois cents jours, une fois par jour, pour la récitation de ces Litanies et des Oraisons qui suivent. (Pie LX, 8 juin 1862; Léon XIII, 16 janvier 1886.)

Jésus couronne de tous les Saints, ayez. Soyez-nous propice, pardonnez-nous, Jésus. Soyez-nous propice, exaucez-nous, Jésus. De tout mal, délivrez-nous, Jésus. De tout péché, délivrez-nous, Jésus. De votre colère, délivrez-nous, Jésus. Des embûches du démon, délivrez-nous, Jésus. De l'esprit impur, délivrez-nous, Jésus. De la mort éternelle, délivrez-nous, Jésus. Du mépris de vos inspirations, délivrez-nous, Jésus. Par le mystère de votre sainte Incarnation, délivrez-nous, Jésus. Par votre Naissance, délivrez-nous, Jésus. Par votre Enfance, délivrez-nous, Jésus. Par votre vie toute divine, délivrez-nous, Jésus. Par vos travaux, délivrez-nous, Jésus. Par votre agonie et votre Passion, délivrez-nous, Jésus. Par votre Croix et votre abandon, délivrez-nous, Jésus. Par vos langueurs, délivrez-nous, Jésus. Par votre mort et votre sépulture, délivrez-nous, Jésus. Par votre Résurrection, délivrez-nous, Jésus.

Jesu coróna Sanctórum ómnium, mis. Propítius esto, parce nobis, Jesu. Propítius esto, exáudi nos, Jesu. Ab omni malo, libera nos, Jesu. Ab omni peccáto, libera nos, Jesu. Ab ira tua, libera nos, Jesu. Ab insidiis diaboli, libera nos, Jesu. A spiritu fornicatiónis, libera nos, Jesu. A morte perpétua, libera nos, Jesu. A neglectu inspiratiónum tuarum, libera nos, Jesu. Per mystérium sanctæ Incarnatiónis tuæ, libera nos, Jesu. Per Nativitatem tuam, libera nos, Jesu. Per Infántiam tuam, libera nos, Jesu. Per divinissimam vitam tuam, libera nos, Jesu. Per labóres tuos, libera nos, Jesu. Per agóniam et Passiõem tuam, libera nos, Jesu. Per Crucem et derelictiõem tuam, libera nos, Jesu. Per languóres tuos, libera nos, Jesu. Per mortem et sepultúram tuam, libera nos, Jesu. Per Resurrectiõem tuam, libera nos, Jesu.

Per Ascensionem tuam, libera nos, Jesu. Per sanctissimæ Eucharistiæ institutionem tuam, libera nos, Jesu. Per gaudia tua, libera nos, Jesu. Per gloriam tuam, libera nos, Jesu. Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Jesu. Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Jesu. Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis, Jesu. Jesu, audi nos. Jesu, exaudi nos.

## ORÉBUS

**D**ÓMINE Jesu Christe, qui dixisti : Pétite, et accipietis ; quærite, et inveniétis ; pulsáte, et aperiétur vobis : quæsumus, da nobis peténtibus divinissimi tui amoris affectum, ut te toto corde, ore et opere diligámus, et a tua nunquam laude cessémus.

**S**ANCTI nóminis tui, Dómine, timórem páriter et amórem fac nos habére perpétuum, quia nunquam tua gubernatióne destituis quos in soliditate tuæ dilectiúnis nstítuis. Qui vivis et regnas in sæcula sæculórum.

R̄. Amen.

Par votre Ascension, délivrez-nous, Jésus. Par votre institution de la très sainte Eucharistie, délivrez-nous, Jésus. Par vos saintes joies, délivrez-nous, Jésus. Par votre gloire, délivrez-nous, Jésus. Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Jésus. Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Jésus. Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Jésus. Jésus, écoutez-nous. Jésus, exaucez-nous.

## PRIONS

**S**EIGNEUR Jésus-Christ, qui avez dit : Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et on vous ouvrira ; accordez, s'il vous plaît, à notre prière le sentiment de votre amour tout divin, afin que nous vous aimions de tout notre cœur, en paroles et en œuvres, et que nous ne cessions jamais de vous louer.

**F**AITES, Seigneur, que nous ayons toujours la crainte et l'amour de votre saint nom, puisque votre providence n'abandonne jamais ceux que vous établissez dans la solidité de votre dilection. Vous qui vivez et régnéz dans les siècles des siècles.

R̄. Ainsi soit-il.